

## NAHALOT - CE CHABBAT NOUS ÉLEVONS LA MÉMOIRE DE:

GEORGES ELIEZER COHEN Z"l.  
ZRIHEN FREHA Z"l

16 IYAR - 10 MAI  
19 IYAR - 13 MAI

## COMMUNAUTÉ SÉPHARADE HÉKHAL SHALOM ÉVÉNEMENTS 5780 - 2020

La Hilloula des Saints vénérés  
Rabbi Meir Baâl Haness et Rabbi Chimôn Bar Yo'hai  
est célébrée lundi, le 11 mai 2020  
Zekhotam Yaguén Aléinou, Amen

LE RABBIN RONEN A. ABITBOL,  
MM. PAUL COHEN, STEVE MAMANE  
ET LA COMMUNAUTÉ SÉPHARADE  
HÉKHAL SHALOM  
VOUS INVITENT À LA HILLOULA  
DES SAINTS VÉNÉRÉS  
VIA ZOOM

RABBI SHIMON BAR YOHAI Z"l  
ET  
RABBI MEÏR BAAL HANESS Z"l  
LUNDI LE 11 MAI 2020 À PARTIR DE 18:00  
ET  
RECEVEZ UNE BÉNÉDICTION  
DE RAV RONEN  
RÉFOUA - PARNASSA - HATSLAHA  
ZIVOUG - CHALOM BAYIT

POUR FAIRE UN DON AU NOM DES TSADIKIM  
RABBI SHIMON BAR YOHAI Z"l ET RABBI MEÏR BAAL HANESS Z"l

WWW.HEKHALSHALOM.COM

RENCONTRE VIRTUELLE ZOOM  
ID: 698 011 5434 (PAS DE MOT DE PASSE)

## Une demeure pour D.ieu

Que signifie faire de notre monde une demeure pour D.ieu ? Une des principes essentiels de notre foi est que « le monde entier est rempli de Sa présence » et qu'« il n'est pas un endroit vide de Lui ». Il ne s'agit donc pas de faire venir D.ieu dans le monde matériel : Il s'y trouve déjà. Mais D.ieu peut se trouver dans le monde sans pour autant y être « chez Lui ». « Être chez soi » signifie être dans un lieu qui est réceptif à votre présence, un lieu dédié à satisfaire vos désirs et à pourvoir à vos besoins. C'est être quelque part où vous pouvez être le « vrai vous », contrairement à « l'attitude publique » que vous empruntez en d'autres circonstances. Le monde matériel, dans son état naturel, n'est pas un environnement hospitalier pour D.ieu. S'il y a un point commun entre toutes les choses matérielles, c'est bien leur égocentrisme intrinsèque, l'établissement de l'ego en tant que fondement et but de leur existence. De chaque gramme de sa masse, la pierre proclame : « Je suis. » Chez l'arbre comme chez l'animal, la préservation et la reproduction sont au centre de chaque instinct et sont l'objet de chaque développement, de chaque action. Et, qui plus que l'être humain a fait de l'ambition un art, et du carriérisme un idéal universel ? Le seul problème de tout cet égoïsme, c'est qu'il masque la vérité sous-jacente à l'existence : la vérité selon laquelle la création n'est pas une fin en elle-même, mais est le produit et le vecteur de son Créateur. Et cet égocentrisme n'est pas un aspect marginal ou secondaire de notre monde, il est sa caractéristique la plus fondamentale. Dès lors, pour faire de notre monde une « demeure » pour D.ieu, c'est sa nature même que nous devons transformer. Nous devons reconstruire les fondements mêmes de son identité et donner à cette entité égocentrique une existence vouée à un dessein qui la dépasse. Chaque fois que nous saisissons un objet matériel ou que nous utilisons une aptitude et que nous les engageons dans le service de D.ieu, nous opérons une telle transformation. Quand nous prenons un morceau de cuir et en faisons une paire de Téfilines, quand nous prenons une pièce de monnaie et la donnons à la charité, quand nous employons notre esprit à l'étude d'un chapitre de Torah, nous opérons une telle transformation. Le morceau de cuir qui disait à l'origine : « J'existe », dit maintenant : « J'existe pour servir mon Créateur ». Une pièce dans une poche dit : « J'aime l'argent » ; dans une boîte de charité, elle dit : « Le but de la vie n'est pas de recevoir, mais de donner. » Le cerveau humain dit : « Enrichis-toi » ; le cerveau qui étudie la Torah dit : « Connais ton Créateur. » (fr.chabad.org)



## CHABBAT SHALOM

LE BULLETIN HÉBDOMADAIRE  
DE NOTRE COMMUNAUTÉ

Vol.7 - No.03  
CHABBAT 9 MAI 2020 - 15 IYAR 5780

## PARACHA EMOR

Allumage des bougies  
du Chabbat: 19:52  
Sortie du Chabbat: 21:04  
Rabbenou Tam: 21:24



JUSQU'À NOUVEL ORDRE TOUTES LES  
PRIÈRES SE FONT CHEZ SOI  
(VOIR AFFICHE DÉTAILLÉE)

## Horaire des Offices - 2020 - 5780

Vendredi 8 MAI 2020 - 14 IYAR 5780  
Minha suivie d'Arvit: 18:15 LE SOIR OMER 30  
PESSAH CHÉNI - HILLOULA RABBI MEÏR BAAL HANESS

## CHABBAT 9 MAI 2020 - 15 IYAR 5780

Chahrit: CHEMA AVANT 9:11 ET AMIDA AVANT 10:25  
Min'ha: 19:15 Arvit: 21:04  
LE SOIR OMER 31

## Dimanche 10 MAI 2020 - 16 IYAR 5780

Chahrit: CHEMA AVANT 9:07 ET AMIDA AVANT 10:22  
Min'ha: 19:15 suivie de Arvit LE SOIR OMER 32

## Lundi 11 au Jeudi 14 MAI 2020

Chahrit: CHEMA AVANT 9:07 ET AMIDA AVANT 10:22  
Min'ha: 19:15 suivie de Arvit  
LE SOIR OMER 33-34-35-36

## Aphorisme de nos Sages

6. Un soupir émis à cause de la douleur d'autrui transperce toutes les barrières impénétrables des « accusateurs » célestes. Et lorsque l'on se réjouit de la joie de son prochain et qu'on le bénit, ceci est précieux pour D.ieu et agréé comme les prières de Rabbi Yichmaël le Grand-Prêtre dans le Saint des Saints.

## PARACHA EMOR

### Lois concernant les prêtres - Le Omer



La paracha énumère les différentes restrictions telles que l'impureté au contact d'un cadavre, celles concernant les unions, les défauts physiques que les Cohanim devaient respecter.

- 1- Ne pas se rendre impur au contact d'un mort sauf pour sept membres de la famille les plus proches: mère, père, fils, fille, frère, sœur vierge.
  - 2- Interdiction de prendre pour épouse une prostituée, une divorcée, ou une femme convertie.
  - 3- Interdiction à un infirme de servir au Temple: aveugle, boiteux, défiguré ou déformé, pied ou bras fracturé, bossu, rachitique, atteint d'ophtalmie, ayant des dartres ou des plaies purulentes, ou encore être eunuque.
- ◆ Le Cohen doit s'écarter de l'impureté des cadavres (sauf ceux de ses très proches), et faire attention aux interdits relatifs aux unions des prêtres. Ceci parce qu'il incarne la sainteté, et ces interdictions font partie de sa sanctification, dont la Torah a parlé dans la paracha Kedochim de la semaine dernière.
  - ◆ Concernant les défauts physiques, nos Sages expliquent que les représentants d'Hachem doivent être « beaux » physiquement et spirituellement.

## Les représentants d'Hachem

« Dis aux Kohanim...tu diras... » (Vayikra 21, 1)  
Dans la Guemara Yevamot (114a) Rachi nous enseigne que cette répétition s'adresse aux adultes pour qu'ils fassent attention aux mineurs.  
«**Emor et véamarta**»: Parle et dis, efforce-toi d'étudier la Torah et ensuite dis à ton fils d'étudier. Parle de façon posée et lui aussi en fera autant. Accomplis strictement les préceptes, les mitsvot et lui aussi apprendra de toi et accomplira les Mitsvot dans la joie. Prie en te concentrant et lui aussi, se tiendra de la même manière pour prier. L'homme doit s'éduquer puis ensuite éduquer ses enfants. Il ne faut pas faire comme ceux qui parlent avec leurs amis à la synagogue, mais font des remontrances à leur fils dès que celui-ci ouvre la bouche.

## Rabbin Ronen Azriel Abitbol



s e s

### Exemple des parents - Une anecdote

Le Rav Ben Ich 'Hai raconte l'histoire suivante d'un père qui a vu son fils manger sans se laver les mains. Le père de cet enfant décida de le punir et prit un bâton pour le frapper sur ses mains. D'une main il tint la main de l'enfant et de l'autre le frappa avec le bâton.

Effrayé par la vue du bâton, l'enfant retira sa main et le père reçut le coup sur sa main. Ce qui le mit très en colère.

Sa femme qui observait la scène, lui dit : « Peut-être que la main qui a reçu un coup, a reçu son jugement. Si ton fils t'avait vu se laver les mains avant de manger, il en aurait fait de même. Ce matin, cette main a mangé du pain sans procéder aux premières ablutions ; c'est peut-être la raison pour laquelle elle a reçu un coup. »

dire à la mariée, le jour de noces, qu'elle est belle même si ce n'est pas vrai.

L'école de Chammaï considère qu'il n'est pas permis de mentir. Celle de Hillel, en revanche, estime qu'une mariée est toujours belle le jour où elle est prise pour femme. (Talmud, Ketouvoth 16b-17a). C'est l'école de Hillel qui l'a emporté.

De fait, la loi juive est aujourd'hui généralement conforme aux opinions de l'école de Hillel. Le Talmud ('Erouvin 13b) en explique la raison: Une voix divine a déclaré: « Les paroles des deux écoles sont des paroles du D-ieu vivant, mais la loi suit les avis de l'école de Hillel. »

Mais pourquoi la loi suit-elle les avis de l'école de Hillel ?

Le Talmud explique que les disciples de Hillel étaient doux et modestes, qu'ils approfondissaient tout autant leurs propres opinions et celles de l'autre école, et qu'ils mentionnaient humblement les opinions de l'autre école avant la leur.

### Le grand Tsadik Rabbi Shimôn bar Yo'hai

Rabbi Shimôn bar Yo'hai est l'auteur du livre sacré Zohar (Éclat) qui contient beaucoup d'interprétations mystiques de la Torah. Ce livre est la source principale de la Kabbalah. Pendant des siècles, ce livre saint fut étudié par un petit nombre de savants. Jusqu'à Rabbi Moshé ben Chem-Tov de Léon y a environ 700 ans. Rabbi Shimon Sifri et de la est aussi l'auteur de Mekhilta.



Rabbi Shimôn bar Yo'hai, grand Maître de la Michna, est enterré à Méron, un petit village près de Safed, en Israël. De nombreux juifs vont chaque année en pèlerinage sur son tombeau, pour allumer des bougies et réciter des prières, à Lag BaOmer, le 18 Yiar, jour anniversaire de son décès.

### Arc et flèches

Du temps de Rabbi Shimôn bar Yohai, l'arc-en-ciel resta invisible durant toute sa vie. L'arc-en-ciel est le signe de

l'alliance que D-ieu a faite avec Noa'h, dans laquelle Il promet de ne plus détruire le monde pour les fautes des hommes. La présence de l'arc-en-ciel rappelle aux hommes que n'eut été de cette alliance, D-ieu aurait peut-être détruit le monde à cause de leur mauvais comportement. C'est la raison pour laquelle les enfants jouent avec arc et flèches le jour de Lag BaOmer. **D-ieu de Meïr, viens à mon secours !**

Nos sages nous enseignent que lorsqu'une personne a besoin de l'aide du ciel, elle sera exaucée en invoquant le nom du saint vénéré, Rabbi Meïr Baâl Haness, quand elle dit :

**Elaha de Meïr Âneni**, (D-ieu de Meïr viens à mon secours !).

Ceci est tiré d'une histoire dans le Talmud. La soeur de Brouria (femme de Rabbi Meïr), fut enlevée par les romains et envoyée à Rome. Brouria dit à son mari : « C'est une chose odieuse pour moi de savoir que ma sœur est vouée à la honte ». Rabbi Meïr se munit d'une bourse remplie de dinars et partit en disant : « Si elle est restée pure, je la sauverais par un miracle; sinon, le miracle ne se produira pas ». Prenant les allures d'un cavalier romain, il alla trouver la jeune fille. Elle le convainquit par ses réponses qu'elle était toujours digne de sa famille. Se rendant auprès de son gardien, il lui dit : « cède-moi cette jeune fille - Je ne puis, répondit le gardien, car je dois remettre aux agents du trésor public le prix de son déshonneur. 'Prends cette bourse, lui dit Rabbi Meïr; tu garderas la moitié pour toi, et chaque fois que l'on te demandera de l'argent tu en donneras du restant'. - Mais quand cette moitié sera épuisée que feras-tu ? » répondit l'homme. Tu diras : « D-ieu de Meïr, viens à mon secours », et tu seras sauvé » !

Est-ce bien vrai ? Il y avait autour d'eux des chiens méchants qui mordaient les passants : Le gardien de la jeune fille leur jeta un peu de terre, et les chiens se précipitèrent sur lui. Il s'écria alors : « D-ieu de Meïr, viens à mon secours ! » et les chiens le lâchèrent.

Convaincu par ce miracle, il donna la jeune fille à Rabbi Meïr. Le gouverneur, ayant appris cet enlèvement, s'empara du gardien et le condamna à la potence. D-ieu de Meïr, réponds moi! implora-t-il. Il fut impossible de le pendre. Les bourreaux l'interrogèrent et il raconta son histoire. Aussitôt le signalement de Rabbi Meïr fut envoyé à tous les gouverneurs et Rabbi Meïr dut se sauver.

### Le coin de la Halakha

#### La Bénédiction des Cohanim

1. Lorsque l'officiant commence la bénédiction de «Rétsé», tout Cohen présent à la synagogue doit se déplacer en direction de l'estrader (là où les Cohanim bénissent), même

s'il n'atteindra cet endroit qu'après la conclusion de la bénédiction.

2. Si un Cohen n'a pas quitté sa place avant le début de «Modim», il ne peut plus réciter la bénédiction, même s'il en a été empêché malgré lui, donc il devra sortir de la synagogue pendant le temps de la bénédiction.

3. Bien que les Cohanim se soient déjà lavés les mains le matin, ils doivent le faire à nouveau avant de monter sur l'estrader. Pour cela, ils se verseront de l'eau jusqu'au poignet à l'aide d'une carafe, et non du jet même du robinet. Il en est même pour le jour de Kippour et du 9 Av, les Cohanim se lavent les mains de la manière habituelle, et non pas jusqu'aux phalanges seulement.

4. Il est bon que ce soit un Lévi qui verse de l'eau sur les mains des Cohanim, le Lévi devant auparavant verser de l'eau sur ses propres mains. S'il n'y a pas de Lévi, ce sera un aîné qui versera de l'eau sur les mains des Cohanim. Celui qui n'est ni Lévi ni aîné ne pourra pas le faire. Il est cependant interdit à un Lévi ou un aîné érudit de verser de l'eau sur les mains d'un Cohen ignorant.

5. En cas de force majeure, comme dans le cas où il n'y a pas d'eau, les Cohanim peuvent s'appuyer sur l'ablution des mains effectuée le matin, à condition qu'ils aient veillé à garder leurs mains propres.

6. À chaque fois que les Cohanim prononcent le nom d'Hachem, les fidèles répondent: «Baroukh Hou ou Baroukh Shémo», et à la fin de chaque verset, ils répondent, Amen.

7. Si l'officiant est Cohen mais qu'un autre Cohen est présent dans l'assemblée, l'officiant ne bénira pas les fidèles, même s'il est certain qu'il saura poursuivre la répétition sans se tromper, et même de nos jours où les prières sont récitées avec un siddour.

Cependant, si l'officiant est le seul Cohen présent, et qu'il est sûr de pouvoir continuer la répétition là où il l'avait interrompue sans se troubler, il récitera la bénédiction des Cohanim. Il procédera alors comme suit: il se déplace légèrement à «Rétsé», poursuit la répétition jusqu'à «Oulekha naé léhodote», puis monte sur l'estrader pour réciter la bénédiction, qu'un tiers lui dictera. S'il est difficile à l'officiant de monter sur l'estrader, il pourra réciter la bénédiction des Cohanim depuis sa place, devant la Teva.

8. Celui qui a fait un rêve et ne sait pas s'il est bon ou mauvais, ou ne s'en rappelle plus, se tient face aux Cohanim lors de la bénédiction pontificale et dit: «Ribbono chél ôlame etc.» (Maître du monde! Je suis à Toi et mes rêves t'appartiennent. J'ai fait un songe et j'en ignore la nature, etc.). Cette prière se trouve dans le siddour. En s'efforçant de terminer ce passage au moment où les Cohanim concluent leur bénédiction par « Shalom », afin que le Amen des fidèles couvre aussi sa supplique.

CE BULLETIN PEUT ÊTRE COMMANDITÉ EN TOUTE OCCASION PAR UNE OU PLUSIEURS PERSONNES EN EFFECTUANT UN DON MINIMALE DE 26\$  
VEUILLEZ CONTACTER LE BUREAU AU (514) 747-4530